

Le Livre d'Urantia

<< [Fascicule 83](#) | [Parties](#) | [Contenu](#) | [Fascicule 85](#) >>

Fascicule 84

Le mariage et la vie familiale

84:0.1 (931.1) LA nécessité matérielle a fondé le mariage, l'appétit sexuel l'a embelli, la religion l'a sanctionné et exalté, l'État l'a exigé et règlementé. Au cours des temps récents, l'amour en évolution commence à justifier et à glorifier le mariage comme ancêtre et créateur du foyer, l'institution la plus utile et la plus sublime de la civilisation. L'édification des foyers devrait être le centre et l'essence de tous les efforts éducatifs.

84:0.2 (931.2) L'accouplement est purement un acte de perpétuation de soi associé à divers degrés de satisfaction du moi. Le mariage, l'édification d'un foyer, est largement une affaire d'autoconservation, et il implique l'évolution de la société. La société elle-même est un assemblage structurel d'unités familiales. En tant que facteurs planétaires, les individus sont très temporaires — seules les familles sont les agents de continuité dans l'évolution sociale. La famille est le chenal par lequel le fleuve de culture et de connaissance coule d'une génération à la suivante.

84:0.3 (931.3)

Le foyer est fondamentalement une institution sociologique. Le mariage est issu de la coopération pour s'autoconserver et de l'association pour se perpétuer, la satisfaction du moi y étant accessoire dans l'ensemble. Néanmoins, le foyer englobe les trois fonctions essentielles de l'existence humaine, tandis que la propagation de la vie en fait l'institution fondamentale des hommes, et que la relation sexuelle le distingue de toutes les autres activités sociales.

1. Les couples primitifs

84:1.1 (931.4)

Le mariage n'a pas été fondé sur les relations sexuelles ; elles n'y ont joué qu'un rôle secondaire. L'homme primitif n'avait pas besoin du mariage ; il donnait libre cours à son appétit sexuel sans s'encombrer des responsabilités d'un foyer, d'une femme et d'enfants.

84:1.2 (931.5)

En raison de son attachement physique et émotionnel à ses enfants, la femme dépend de la coopération de l'homme et se trouve poussée à rechercher l'abri protecteur du mariage. Mais aucun besoin biologique ne poussa l'homme au mariage — et encore bien moins ne l'y retint. Ce ne fut pas l'amour qui rendit le mariage séduisant pour l'homme ; ce fut la faim qui attira d'abord le sauvage vers la femme et vers l'abri primitif qu'elle partageait avec ses enfants.

84:1.3 (931.6)

Ce ne fut même pas la réalisation consciente des obligations résultant des relations sexuelles qui amena le mariage. L'homme primitif ne comprenait pas le rapport entre l'assouvissement sexuel et la naissance ultérieure d'un enfant. Jadis la croyance qu'une vierge pouvait devenir enceinte fut universelle. Les sauvages conçurent, de bonne heure, l'idée que les bébés étaient conçus dans le pays des esprits ; on croyait que la grossesse résultait de la pénétration, chez une femme, d'un esprit, d'un fantôme en évolution. On croyait aussi que le régime alimentaire et le mauvais œil pouvaient féconder une vierge ou une femme non mariée. Des croyances ultérieures relièrent les commencements de la vie à la respiration et à la lumière du soleil.

84:1.4 (932.1)

Nombre de peuplades primitives associaient les fantômes à la mer ; on imposait donc de grandes restrictions aux baignades des vierges ; les jeunes filles avaient beaucoup plus peur de se baigner dans la mer à marée haute que d'avoir des relations sexuelles. Les enfants difformes ou prématurés étaient considérés comme des petits d'animaux qui avaient trouvé moyen d'entrer dans le corps d'une femme par suite de baignades imprudentes ou d'activités malveillantes des esprits. Bien entendu, les sauvages n'attachaient aucune importance au fait d'étrangler ces bébés à leur naissance.

84:1.5 (932.2)

La première étape clarificatrice vint avec la croyance que les rapports sexuels ouvraient au fantôme fécondateur le chemin pour pénétrer dans la femme. Depuis lors, les hommes ont découvert que le père et la mère contribuent, à égalité, aux facteurs héréditaires

vivants qui déclenchent le processus d'une naissance. Cependant, même au vingtième siècle de notre ère, de nombreux parents s'efforcent encore de laisser leurs enfants dans une plus ou moins grande ignorance au sujet de l'origine de la vie humaine.

84:1.6 (932.3) Une sorte de famille simple fut assurée par le fait que la fonction reproductrice implique la relation mère-enfant. L'amour maternel est instinctif ; il n'a pas, comme le mariage, tiré son origine des mœurs. L'amour maternel de tous les mammifères est le don inhérent des esprits-mentaux adjuvants de l'univers local ; la force et le dévouement de cet amour sont toujours directement proportionnels à la durée pendant laquelle les petits de l'espèce ne peuvent se passer de l'aide parentale.

84:1.7 (932.4) La relation de mère à enfant est naturelle, forte et instinctive, et, en conséquence, elle contraignait les mères primitives à se soumettre à de nombreuses conditions étranges et à subir des épreuves d'une indicible sévérité. Cette contrainte de l'amour maternel est le sentiment qui a, de tout temps, handicapé la femme et l'a tellement désavantagée au cours de toutes ses luttes avec l'homme. Malgré cela, l'instinct maternel, chez l'espèce humaine, n'est pas irrésistible ; il peut être contrecarré par l'ambition, l'égoïsme et les convictions religieuses.

84:1.8 (932.5) L'association mère-enfant n'est ni un mariage ni un foyer, mais elle est le noyau à partir duquel les deux se développèrent. Le grand progrès dans l'évolution des couples survint quand ces associations temporaires durèrent assez longtemps pour

élever la progéniture qui en résultait, car c'est en cela que consiste la création des foyers.

84:1.9 (932.6) Indépendamment des antagonismes entre ces partenaires primitifs, et nonobstant le caractère inconsistant de leur association, les chances de survie d'un homme et d'une femme furent considérablement accrues par leur union. Même en dehors de la famille et de la descendance, un homme et une femme qui coopèrent sont, dans la plupart de leurs actions, très supérieurs à deux hommes ou deux femmes. Le couplage des sexes accrut la survie et fut le tout début de la société humaine. La division du travail entre sexes apporta aussi du confort et un bonheur accru.

2. Le matriarcat primitif

84:2.1 (932.7) Les hémorragies périodiques des femmes et leurs pertes de sang additionnelles lors de la parturition firent croire, de bonne heure, que le sang était le créateur de l'enfant (et même le siège de l'âme) ; elles donnèrent origine au concept du lien du sang dans les relations humaines. Aux époques primitives, on comptait toute la généalogie dans la ligne féminine, car c'était la seule partie de l'hérédité dont on fût tout à fait certain.

84:2.2 (932.8) La famille primitive, naissant du lien de sang biologique instinctif entre la mère et l'enfant, était inévitablement un matriarcat, et de nombreuses tribus conservèrent longtemps cet arrangement. Le matriarcat était la seule transition possible entre le

stade du mariage collectif dans la horde et le stade ultérieur et amélioré de la vie au foyer dans les familles patriarcales polygames et monogames. Le matriarcat était naturel et biologique ; le patriarcat est social, économique et politique. La persistance du matriarcat parmi les hommes rouges de l'Amérique du Nord fut l'une des principales raisons pour lesquelles les Iroquois, par ailleurs progressifs, ne formèrent jamais un véritable État.

84:2.3 (933.1) Sous les mœurs matriarcales, la mère de la femme jouissait, au foyer, d'une autorité pratiquement suprême ; même les frères de la femme et leurs fils jouaient, dans la supervision de la famille, un rôle plus actif que le mari. Les pères recevaient souvent un nouveau nom d'après celui de leurs propres enfants.

84:2.4 (933.2) Les races les plus primitives attribuaient peu de crédit au père et considéraient l'enfant comme provenant entièrement de la mère. Elles croyaient que les enfants ressemblaient au père à cause de l'association, ou qu'ils étaient « marqués » de cette manière parce que la mère désirait cette ressemblance. Plus tard, quand on passa du matriarcat au patriarcat, le père prit tout le crédit pour l'enfant, et de nombreux tabous sur la femme enceinte furent ensuite étendus pour y inclure son mari. Lorsque l'heure de la délivrance approchait, le futur père cessait de travailler. Au moment de l'accouchement, il allait se coucher avec la femme et restait trois à huit jours à se reposer. La femme pouvait se lever le lendemain et reprendre de durs travaux, mais le mari restait au lit pour recevoir des félicitations. Tout ceci faisait partie des mœurs primitives destinées à établir les droits du père sur l'enfant.

84:2.5 (933.3) Au début, la coutume voulait que l'homme rejoigne la famille de sa femme, mais, plus tard, quand un homme avait payé en argent ou en travail le prix de la mariée, il pouvait ramener sa femme et ses enfants dans son groupe. La transition du matriarcat au patriarcat explique les interdits, autrement dépourvus de sens, contre certains types de mariages entre cousins, alors que d'autres, comportant le même degré de parenté, sont approuvés.

84:2.6 (933.4) Avec la disparition des mœurs des chasseurs, quand l'élevage donna à l'homme le contrôle de la principale source de nourriture, le matriarcat prit rapidement fin. Il échoua simplement parce qu'il ne pouvait concurrencer la nouvelle famille gouvernée par le père. Le pouvoir détenu par les proches parents mâles de la mère ne pouvait dominer le pouvoir concentré chez le mari-père. La femme ne pouvait suffire aux tâches combinées de mettre des enfants au monde et d'exercer une autorité continue et un commandement accru dans le ménage. La pratique du rapt des femmes et, plus tard, celle de l'achat des épouses hâtèrent la disparition du matriarcat.

84:2.7 (933.5) Le prodigieux passage du matriarcat au patriarcat est l'une des volte-face adaptatives les plus radicales et les plus complètes que la race humaine ait jamais exécutées. Ce changement produisit immédiatement un accroissement d'expressions sociales et d'aventures familiales.

3. La famille sous la domination du père

84:3.1 (933.6) Il se peut que l'instinct de maternité ait conduit la femme au mariage, mais ce furent la force supérieure de l'homme associée à l'influence des mœurs qui l'obligèrent pratiquement à rester mariée. La vie pastorale tendait à créer un nouveau système de mœurs, le type patriarcal de vie de famille ; la base de l'unité familiale, selon les mœurs de l'époque de l'élevage et de l'agriculture primitifs, était l'autorité indiscutée et arbitraire du père. Toute société, qu'elle fût nationale ou familiale, passa par le stade d'une autorité autocratique d'ordre patriarcal.

84:3.2 (934.1) Le peu de courtoisie témoigné aux femmes durant l'ère de l'Ancien Testament est un vrai reflet des mœurs des gardiens de troupeaux. Les patriarches hébreux étaient tous des gardiens de troupeaux, ainsi qu'en témoigne l'adage : « Le Seigneur est mon berger. »

84:3.3 (934.2) Toutefois, l'homme ne mérite pas plus d'être blâmé, pour sa piètre estime de la femme durant les âges passés, que la femme elle-même. Elle ne réussit pas à obtenir la reconnaissance sociale aux époques primitives parce qu'elle n'agissait pas en cas d'urgence ; elle ne faisait pas impression et n'était pas une héroïne en cas de crise. La maternité était nettement un désavantage dans la lutte pour la vie ; l'amour maternel handicapait les femmes dans la défense de la tribu.

84:3.4 (934.3) Les femmes primitives se mirent involontairement aussi sous la dépendance des mâles en admirant et applaudissant leur combattivité et leur virilité. Cette exaltation du guerrier rehaussa l'égo masculin et déprima d'autant celui des femmes et les rendit

plus dépendantes. Un uniforme militaire soulève encore puissamment les émotions féminines.

84:3.5 (934.4) Chez les races les plus évoluées, les femmes ne sont ni aussi grandes ni aussi fortes que les hommes. Étant la plus faible, la femme acquit plus de tact ; elle apprit, de bonne heure, à jouer de ses charmes sexuels. Elle devint plus alerte et plus conservatrice que l'homme, quoique légèrement moins profonde. L'homme était supérieur à la femme sur le champ de bataille et à la chasse, mais, au foyer, la femme reprenait généralement le commandement, même sur les hommes les plus primitifs.

84:3.6 (934.5) Les pâtres comptaient sur leurs troupeaux pour se sustenter, mais, au cours de tous ces âges pastoraux, les femmes devaient encore fournir la nourriture végétale. Les hommes primitifs se dérobaient au travail de la terre, qui était beaucoup trop pacifique et dépourvu d'aventures. Une vieille superstition assurait aussi que les femmes faisaient pousser de meilleures plantes que les hommes ; elles étaient des mères. Dans bien des tribus arriérées d'aujourd'hui, les hommes font cuire la viande et les femmes les légumes. Quand les tribus primitives d'Australie se déplacent, les femmes n'attaquent jamais le gibier, et un homme ne s'abaisserait jamais à déterrer une racine.

84:3.7 (934.6) Les femmes ont toujours dû travailler ; elles ont été de réelles productrices, du moins jusqu'aux temps modernes. Les hommes ont généralement choisi la voie la plus facile, et cette inégalité a existé dans toute l'histoire de la race humaine. Les

femmes ont toujours porté les fardeaux, transportant les biens de la famille et s'occupant des enfants, ce qui laissait aux hommes les mains libres pour se battre ou pour chasser.

84:3.8 (934.7) La première libération de la femme survint quand l'homme consentit à labourer la terre, à faire ce qui était, jusque-là, considéré comme le travail de la femme. Un grand pas en avant fut accompli quand on cessa de tuer les prisonniers mâles et que l'on en fit des esclaves agriculteurs. Cela permit à la femme de se libérer de manière à consacrer plus de temps à l'édification du foyer et à l'éducation des enfants.

84:3.9 (934.8) L'approvisionnement en lait permit aux mères de sevrer plus tôt les bébés et d'avoir plus d'enfants, parce que leurs périodes de stérilité temporaire n'étaient plus nécessaires. L'emploi du lait de vache et du lait de chèvre diminua considérablement la mortalité infantile. Avant le stade social de l'élevage, les mères avaient l'habitude d'allaiter leurs enfants jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans.

84:3.10 (934.9) La décroissance des guerres primitives réduisit grandement l'inégalité entre les divisions du travail basées sur le sexe, mais, le travail réel incombait encore aux femmes, tandis que les hommes remplissaient des devoirs de factionnaires. Nul camp ni village ne pouvait être laissé sans garde, de jour et de nuit, mais même cette tâche fut allégée par la domestication du chien. En général, l'apparition de l'agriculture a rehaussé le prestige et le statut social de la femme ; du moins ce fut vrai jusqu'au moment où l'homme devint lui-même agriculteur. Quand l'homme se consacra lui-même à cultiver la terre, il en résulta immédiatement dans les

méthodes agricoles de grands progrès qui se poursuivirent au cours des générations successives. Pendant qu'il avait chassé et guerroyé, l'homme avait appris la valeur de l'organisation ; il en introduisit les techniques dans l'industrie et, plus tard, il se chargea de bien des occupations antérieures de la femme, il apporta de grandes améliorations à ses méthodes de travail décousues.

4. Le statut de la femme dans la société primitive

84:4.1 (935.1) En règle générale, le statut de la femme à une époque quelconque est un bon critère du progrès évolutionnaire du mariage en tant qu'institution sociale, tandis que le progrès du mariage lui-même mesure assez exactement l'avance de la civilisation humaine.

84:4.2 (935.2) Le statut de la femme a constamment été un paradoxe social ; elle a toujours su adroitement diriger les hommes ; elle a toujours capitalisé les besoins sexuels plus impérieux de l'homme en faveur de ses propres intérêts et de sa propre élévation. En faisant subtilement valoir ses charmes sexuels, elle a souvent été capable d'exercer un pouvoir dominateur sur l'homme, même quand celui-ci la tenait dans un esclavage abject.

84:4.3 (935.3) La femme primitive n'était pas pour l'homme une amie, une amoureuse, une amante et une partenaire, mais plutôt un objet qu'il possédait, une servante ou une esclave, et, plus tard, une

associée économique, un jouet et une porteuse d'enfants. Néanmoins, les rapports sexuels convenables et satisfaisants ont toujours impliqué l'élément choix et coopération de la part de la femme, ce qui a toujours valu aux femmes intelligentes une influence considérable sur leur standing personnel et immédiat, indépendamment de leur position sociale en tant que sexe. Mais le fait que les femmes furent constamment obligées de recourir à la subtilité dans leur effort pour alléger leur servitude ne contribua guère à dissiper la méfiance et la suspicion des hommes.

84:4.4 (935.4) Les sexes ont éprouvé de grandes difficultés à se comprendre. L'homme a eu de la peine à comprendre la femme, la regardant avec un curieux mélange d'ignorance méfiante et de fascination craintive, quand ce n'était pas avec soupçon et mépris. Bien des traditions tribales et raciales font remonter les difficultés à Ève, à Pandore ou à quelque autre représentante de la féminité ; ces récits furent toujours déformés de manière à faire ressortir que la femme a attiré le mal sur l'homme, ce qui dénote que la méfiance à l'égard des femmes fut jadis universelle. Parmi les raisons citées pour soutenir le célibat des prêtres, la principale fut la bassesse des femmes. Le fait que la plupart des présumés sorciers étaient des femmes n'améliora pas l'antique réputation du sexe.

84:4.5 (935.5) Les hommes ont longtemps considéré les femmes comme bizarres, et même anormales. Ils ont même cru qu'elles n'avaient pas d'âme, et, en conséquence, ont refusé de leur donner un nom. Dans les temps anciens, on avait très peur du premier rapport sexuel avec une femme, et les prêtres prirent l'habitude de

déflorer les vierges. On pensait même que l'ombre d'une femme était dangereuse.

84:4.6 (935.6) Jadis, on considéra généralement que la grossesse rendait une femme impure et dangereuse. Chez de nombreuses tribus, les mœurs voulaient qu'une femme passât par de longues cérémonies de purification après la naissance d'un enfant. Excepté dans les groupes où le mari participait à la naissance en restant couché au foyer, on fuyait la femme enceinte, on la laissait seule. Les anciens évitaient même qu'un enfant naisse à la maison. Finalement, les vieilles femmes furent autorisées à s'occuper de la mère pendant son accouchement, et cette pratique fut l'origine de la profession de sagefemme. Durant les douleurs, on disait et l'on faisait des quantités de choses stupides pour faciliter l'accouchement. On avait l'habitude d'asperger le nouveau-né avec de l'eau bénite pour empêcher l'ingérence des fantômes.

84:4.7 (935.7) Chez les tribus de sang pur, l'accouchement était relativement aisé et ne nécessitait que deux ou trois heures ; il est rare qu'il soit aussi facile chez les races mêlées. Si une femme mourait en couches, et spécialement si elle donnait le jour à des jumeaux, on croyait qu'elle avait été coupable d'adultère avec un esprit. Plus tard, les tribus supérieures considérèrent la mort pendant les couches comme la volonté du ciel, et l'on estima que ces mères avaient péri pour une noble cause.

84:4.8 (936.1) La prétendue modestie des femmes pour s'habiller et éviter de montrer leur corps provint de la peur mortelle qu'elles avaient d'être observées pendant une période menstruelle. En se

laissant découvrir dans cet état, elles commettaient un grave péché, elles violaient un tabou. Les mœurs des temps anciens exigeaient que toute femme, depuis sa puberté jusqu'à sa ménopause, fût soumise à une quarantaine familiale et sociale complète pendant une semaine par mois. Tous les objets qu'elle avait touchés ou sur lesquels elle s'était assise ou couchée étaient « souillés ». On eut longtemps la coutume de frapper brutalement les jeunes filles, après chaque période menstruelle, pour essayer de chasser de leur corps le mauvais esprit. Toutefois, lorsqu'une femme avait franchi sa ménopause, on la traitait généralement avec plus de considération, on lui accordait plus de droits et de privilèges. En raison de tout ce qui précède, il n'était pas étonnant que les femmes fussent regardées avec mépris. Même les Grecs estimaient que la femme en menstruation était l'une des trois grandes causes de souillure, les deux autres étant la viande de porc et l'ail.

84:4.9 (936.2) Si stupides que fussent ces antiques notions, elles firent un peu de bien en ce sens qu'elles procurèrent aux filles et femmes surmenées, au moins pendant leur jeunesse, une semaine par mois pour un repos bienvenu et pour des méditations profitables. Les femmes purent ainsi aiguïser leur intelligence en vue de leurs relations avec leurs associés masculins pendant le reste du temps. Cette quarantaine des femmes protégea aussi les hommes contre les excès sexuels, ce qui contribua indirectement à restreindre la population et à rehausser la maîtrise de soi.

84:4.10 (936.3) Un grand progrès fut effectué quand on dénia à l'homme le droit de vie et de mort sur sa femme. De même, ce fut une étape en avant lorsqu'une femme eut le droit de posséder ses cadeaux de mariage. Plus tard, elle gagna le droit légal d'avoir des biens, de les contrôler et même d'en disposer, mais elle fut longtemps privée du droit de tenir un poste dans l'Église ou dans l'État. La femme a toujours été traitée plus ou moins comme une propriété, condition qui se perpétue même au vingtième siècle après le Christ. Elle n'a pas encore réussi à se libérer, à l'échelle mondiale, de sa mise sous tutelle sous le contrôle de l'homme. Même chez les peuples évolués, les tentatives des hommes pour protéger les femmes ont toujours représenté une affirmation tacite de supériorité.

84:4.11 (936.4) Mais les femmes primitives ne s'apitoyaient pas sur elles-mêmes comme leurs sœurs plus récemment libérées ont l'habitude de le faire. Après tout, elles étaient assez heureuses et satisfaites, et n'osaient pas imaginer un mode d'existence meilleur ou différent.

5. La femme et l'évolution des mœurs

84:5.1 (936.5) Dans la perpétuation de soi, la femme est l'égale de l'homme, mais, dans l'association pour subsister, elle travaille avec un net désavantage. Le handicap de la maternité forcée ne peut être compensé que par les mœurs éclairées d'une civilisation en progrès et par l'acquisition croissante, chez l'homme, du sens de l'équité.

84:5.2 (936.6) À mesure que la société évolua, les critères en matière sexuelle s'élevèrent parmi les femmes parce qu'elles souffraient davantage des conséquences de la transgression des mœurs sexuelles. Les critères sexuels de l'homme ne s'améliorèrent que tardivement comme conséquence du simple sens de cette équité que la civilisation exige. La nature ne connaît pas l'équité — elle ne fait subir qu'à la femme les douleurs de la parturition.

84:5.3 (936.7) L'idée moderne de l'égalité des sexes est belle, et digne d'une civilisation en expansion, mais elle ne se trouve pas dans la nature. Quand la force crée le droit, l'homme le prend de haut avec la femme ; quand la justice, la paix et l'équité prévalent, la femme émerge graduellement de l'esclavage et de l'obscurité. La position sociale de la femme a généralement varié à l'inverse du militarisme dans toutes les nations et à toutes les époques.

84:5.4 (937.1) Mais ce n'est ni consciemment ni intentionnellement que l'homme s'est saisi des droits de la femme pour les lui restituer graduellement en rechignant. Tout ceci fut un épisode involontaire et non calculé de l'évolution sociale. Quand le moment arriva réellement pour la femme de bénéficier de droits additionnels, elle les obtint tout à fait indépendamment du comportement conscient de l'homme. Lentement mais sûrement, les mœurs changent pour assurer les adaptations sociales qui font partie de l'évolution continue de la civilisation. Le progrès des mœurs a lentement procuré aux femmes un traitement constamment meilleur. Les tribus qui persistèrent dans leur cruauté envers elles ne survécurent pas.

84:5.5 (937.2) Les Adamites et les Nodites accordèrent aux femmes une réconnaissance accrue, et les groupes qui furent influencés par les migrations des Andites tendirent à adopter certains enseignements édéniques concernant la place des femmes dans la société.

84:5.6 (937.3) Les Chinois primitifs et les Grecs traitèrent les femmes mieux que la plupart des peuples environnants, mais les Hébreux étaient extrêmement méfiants envers elles. En Occident, l'ascension des femmes fut rendue difficile par les doctrines de Paul qui furent annexées au christianisme, et, pourtant, le christianisme fit progresser les mœurs imposant aux hommes des obligations sexuelles plus rigoureuses. Chez les Mahométans, la condition des femmes est à peu près désespérée à cause de l'avilissement spécial qui s'attache à elles, et elles sont encore moins bien traitées sous l'influence des enseignements de diverses autres religions orientales.

84:5.7 (937.4) Ce fut la science, et non la religion, qui émancipa réellement les femmes ; c'est l'usine moderne qui les dégagèrent largement des limites du foyer. Les aptitudes physiques de l'homme ne sont plus un élément essentiel dans le nouveau mécanisme d'entretien. La science a changé les conditions de vie de telle sorte que la force masculine a cessé d'avoir une grande supériorité sur la force féminine.

84:5.8 (937.5) Ces changements tendirent à libérer les femmes de l'esclavage domestique ; ils apportèrent une telle modification à son statut qu'elle jouit maintenant d'une liberté personnelle et d'un pouvoir de décision, en matière sexuelle, qui la rendent pratiquement l'égale de l'homme. Jadis, la valeur d'une femme

consistait en son aptitude à procurer des aliments, mais les inventions et l'aisance lui ont permis de créer un nouveau monde dans lequel elle peut opérer — les sphères de grâce et de charme. L'industrie a ainsi gagné une bataille inconsciente et imprévue pour l'émancipation sociale et économique des femmes. De nouveau, l'évolution a réussi un accomplissement là où la révélation elle-même avait échoué.

84:5.9 (937.6) La réaction des peuples éclairés contre les mœurs injustes gouvernant la place de la femme dans la société a vraiment oscillé comme un pendule entre des extrêmes. Parmi les races industrialisées, la femme a reçu à peu près tous les droits et elle a été exemptée de nombreuses obligations telles que le service militaire. Chaque détente dans la lutte pour l'existence a contribué à libérer les femmes, et elles ont directement profité de tous les progrès de la monogamie. Les plus faibles font toujours des gains disproportionnés dans chaque ajustement des mœurs à l'évolution progressive de la société.

84:5.10 (937.7) Quant aux idéaux du mariage d'un couple, la femme a finalement gagné reconnaissance, dignité, indépendance, égalité et éducation ; mais va-t-elle se montrer digne de cette réussite nouvelle et sans précédent ? La femme moderne répondra-t-elle à cette grande libération sociale par la paresse, l'indolence, la stérilité et l'infidélité ? Aujourd'hui, au vingtième siècle, la femme subit l'épreuve décisive de sa longue existence dans le monde !

84:5.11 (938.1) La femme est associée à égalité avec l'homme dans la reproduction de la race ; elle joue donc un rôle aussi important que

lui dans le développement de l'évolution raciale, et c'est pourquoi l'évolution a travaillé de plus en plus vers la réalisation des droits des femmes. Mais les droits des femmes ne sont nullement ceux des hommes. La femme ne peut s'épanouir en usant des droits de l'homme, pas plus que l'homme ne peut prospérer en usant de ceux de la femme.

84:5.12 (938.2) Chaque sexe a sa propre sphère d'existence distincte avec ses propres droits dans cette sphère. Si la femme aspire littéralement à profiter de tous les droits de l'homme, alors une concurrence impitoyable et dépourvue de sentimentalité remplacera certainement, tôt ou tard, l'esprit chevaleresque et la considération spéciale dont beaucoup de femmes bénéficient présentement et qu'elles n'ont obtenus des hommes que tout récemment.

84:5.13 (938.3) La civilisation ne pourra jamais supprimer l'abîme des différences de comportement entre les sexes. Les mœurs changent d'âge en âge, mais jamais l'instinct. L'amour maternel inné ne permettra jamais aux femmes émancipées de rivaliser sérieusement avec les hommes dans l'industrie. Chaque sexe restera perpétuellement suprême dans son propre domaine déterminé par la différenciation biologique et la dissemblance mentale.

84:5.14 (938.4) Les sphères spéciales à chaque sexe subsisteront toujours, en empiétant de temps en temps l'une sur l'autre. C'est seulement dans le domaine social que l'homme et la femme s'affronteront à égalité.

6. L'association de l'homme et de la femme

84:6.1 (938.5) Le besoin de reproduction réunit infailliblement l'homme et la femme pour qu'ils se perpétuent, mais, à lui seul, il n'assure pas que le couple restera uni dans une coopération mutuelle — la fondation d'un foyer.

84:6.2 (938.6) Toute institution humaine couronnée de succès contient des antagonismes d'intérêts personnels qui ont été harmonieusement adaptés au travail pratique ; la création des foyers ne fait pas exception. Le mariage, base de l'édification d'un foyer, est la plus haute manifestation de la coopération antagoniste qui caractérise si souvent les contacts entre la nature et la société. Le conflit est inévitable parce que l'accouplement est spontané et naturel, tandis que le mariage n'est pas biologique, mais sociologique. La passion assure que l'homme et la femme se réuniront, mais ce sont l'instinct parental, quoique plus faible, et les mœurs sociales qui maintiennent leur union.

84:6.3 (938.7) Considérés dans la pratique, le mâle et la femelle sont deux variétés distinctes de la même espèce vivant en association étroite et intime. Leurs points de vue et toutes leurs réactions vitales sont essentiellement différents ; ils sont entièrement incapables de se comprendre pleinement et réellement l'un l'autre. La compréhension complète entre les sexes est impossible à atteindre.

84:6.4 (938.8) Les femmes semblent avoir plus d'intuition que les hommes, mais elles paraissent aussi un peu moins logiques. Toutefois, les femmes ont toujours été les porte-drapeaux de la morale et les directrices spirituelles de l'humanité. La main qui balance le berceau fraternise encore aujourd'hui avec la destinée.

84:6.5 (938.9) Les différences de nature, de réactions, de points de vue et de pensée entre les hommes et les femmes, loin de causer des soucis, devraient bien plutôt être considérées comme hautement bénéfiques pour l'humanité, à la fois individuellement et collectivement. De nombreux ordres de créatures de l'univers sont créés sous des phases duelles de manifestation de la personnalité. Chez les mortels, chez les Fils Matériels et chez les midsonitaires, cette différence est désignée par mâle et femelle. Parmi les séraphins, les chérubins et les Compagnons de la Morontia, on l'a nommée positive ou dynamique, et négative ou réservée. Ces associations de couples multiplient grandement la variété de talents et triomphent des limitations naturelles, tout comme le font certaines associations trines dans le système Paradis-Havona.

84:6.6 (939.1) Les hommes et les femmes ont besoin les uns des autres dans leur carrière morontielle et spirituelle aussi bien que dans leur carrière de mortel. Les différences des points de vue masculins et féminins persistent au-delà de la première vie et dans toute l'ascension de l'univers local et des superunivers. Même dans Havona, les pèlerins qui furent jadis des hommes et des femmes continueront à s'entraider dans la montée au Paradis. Même dans le Corps de la Finalité, la métamorphose des créatures n'ira jamais

jusqu'au point d'effacer les tendances de la personnalité que les humains appellent masculine et féminine. Ces deux variétés fondamentales de l'espèce humaine continueront à s'intriguer, à se stimuler, à s'encourager et à s'entraider. Elles resteront toujours mutuellement dépendantes de leur coopération pour résoudre les problèmes troublants de l'univers et triompher de multiples difficultés cosmiques.

84:6.7 (939.2) Alors que les sexes ne peuvent espérer se comprendre totalement l'un l'autre, ils sont effectivement complémentaires et leur coopération, bien qu'elle soit souvent plus ou moins antagoniste sur le plan personnel, est capable d'entretenir et de reproduire la société. Le mariage est une institution destinée à accommoder les différences de sexe tout en assurant la continuité de la civilisation et la reproduction de la race.

84:6.8 (939.3) Le mariage est la mère de toutes les institutions humaines, car il conduit directement à la fondation et à l'entretien du foyer, qui est la base structurelle de la société. La famille est vitale liée au mécanisme de la préservation de soi. Elle constitue le seul espoir de perpétuer la race sous les mœurs de la civilisation, tandis qu'en même temps, et de manière très efficace, elle procure certaines formes hautement satisfaisantes de contentement de soi. La famille est le plus grand accomplissement purement humain, parce qu'il conjugue l'évolution des relations biologiques entre mâle et femelle avec les relations sociales entre mari et femme.

7. Les idéaux de la vie de famille

84:7.1 (939.4) L'union sexuelle est instinctive, les enfants en sont le résultat naturel et la famille naît ainsi automatiquement. Telles les familles d'une race ou d'une nation, telle sa société. Si les familles sont bonnes, la société est également bonne. La grande stabilité culturelle des peuples juif et chinois réside dans la force de leurs groupes familiaux.

84:7.2 (939.5) L'instinct féminin d'aimer et de soigner les enfants a contribué à faire de la femme la partenaire intéressée à promouvoir le mariage et la vie de famille primitive. Seule la pression des mœurs ultérieures et des conventions sociales a obligé l'homme à s'occuper de l'édification du foyer ; il fut lent à s'intéresser à l'établissement du mariage et du foyer parce que l'acte sexuel ne comporte pas de conséquences biologiques pour lui.

84:7.3 (939.6) L'association sexuelle est naturelle, mais le mariage est social et a toujours été règlementé par les mœurs. Les mœurs (religieuses, morales et éthiques), ainsi que la propriété, la fierté et les qualités chevaleresques, stabilisent l'institution du mariage et de la famille. Toute fluctuation dans les mœurs se répercute sur la stabilité de l'institution foyer-mariage. Le mariage sort maintenant du stade de la propriété et passe dans l'ère de l'acte personnel. Auparavant, l'homme protégeait la femme parce qu'elle était sa chose, et elle lui obéissait pour la même raison. Indépendamment de ses mérites, ce système assurait bel et bien la stabilité. Aujourd'hui,

la femme a cessé d'être considérée comme un bien privé, et de nouvelles mœurs émergent pour stabiliser l'institution mariage-foyer :

84:7.4 (939.7) 1. Le nouveau rôle de la religion — l'enseignement que l'expérience parentale est essentielle. L'idée de procréer des citoyens cosmiques, la compréhension élargie du privilège de la procréation — donner des fils au Père.

84:7.5 (940.1) 2. Le nouveau rôle de la science — la procréation devient de plus en plus volontaire, soumise au contrôle de l'homme. Autrefois, par manque de compréhension, la survenance des enfants était assurée même en l'absence de tout désir d'en avoir.

84:7.6 (940.2) 3. La nouvelle fonction de l'attrait du plaisir — ceci introduit un nouveau facteur dans la survie de la race ; les anciens laissaient mourir les enfants non désirés ; les modernes refusent de les mettre au monde.

84:7.7 (940.3) 4. Le renforcement de l'instinct parental. Chaque génération tend maintenant à éliminer du courant reproducteur de la race les individus chez qui l'instinct parental est insuffisamment fort pour assurer la procréation d'enfants — de parents en perspective pour la nouvelle génération.

84:7.8 (940.4) Cependant, le foyer en tant qu'institution, l'association entre un seul homme et une seule femme, date plus spécifiquement du temps de Dalamatia, il y a environ 500 000 ans. Les habitudes

monogames d'Andon et de ses descendants immédiats avaient été abandonnées longtemps auparavant. Toutefois, il n'y avait guère lieu de s'enorgueillir de la vie de famille avant l'époque des Nodites et des Adamites ultérieurs. Adam et Ève exercèrent une influence durable sur toute l'humanité. Pour la première fois, dans l'histoire du monde, on put observer des hommes et des femmes travaillant côte à côte dans le Jardin. L'idéal édénique d'une famille entière de jardiniers était une idée nouvelle sur Urantia.

84:7.9 (940.5) La famille primitive englobait un groupe lié par le travail, y compris les esclaves, et vivant tout entier dans une seule habitation. Le mariage n'a pas toujours été identifié à la vie de famille, mais ils ont forcément été étroitement associés. La femme a toujours désiré une famille individuelle et a fini par obtenir gain de cause.

84:7.10 (940.6) L'amour de la progéniture est à peu près universel et représente nettement une valeur de survie. Les anciens sacrifiaient toujours les intérêts de la mère au bien-être de l'enfant. Aujourd'hui encore, chez les Esquimaux, les mères lèchent leurs bébés au lieu de les laver. Cependant les mères primitives ne nourrissaient et ne soignaient leurs enfants que pendant leur prime jeunesse ; à l'instar des animaux, elles les écartaient aussitôt qu'ils avaient grandi. Les associations humaines durables et continues n'ont jamais été fondées sur la seule affection biologique. Les animaux aiment leurs petits ; les hommes (civilisés) aiment les enfants de leurs enfants. Plus la civilisation est avancée, plus les parents se réjouissent des progrès et

de la réussite des enfants ; c'est ainsi que naît la réalisation nouvelle et supérieure de la fierté du *nom*.

84:7.11 (940.7) Chez les peuples anciens, les grandes familles ne résultaient pas nécessairement de l'affection. Beaucoup d'enfants furent désirés pour les raisons suivantes :

- 84:7.12 (940.8) 1. Ils étaient précieux comme travailleurs.
- 84:7.13 (940.9) 2. Ils étaient une assurance pour la vieillesse.
- 84:7.14 (940.10) 3. On pouvait vendre les filles.
- 84:7.15 (940.11) 4. La fierté familiale exigeait l'extension du nom.
- 84:7.16 (940.12) 5. Les fils apportaient une protection et une défense.
- 84:7.17 (940.13) 6. La peur des fantômes engendrait la peur de la solitude.
- 84:7.18 (940.14) 7. Certaines religions exigeaient une progéniture.

84:7.19 (940.15) Les pratiquants du culte des ancêtres considèrent l'absence de fils comme la calamité suprême dans le temps et l'éternité. Ils désirent, avant tout, avoir des fils pour officier dans les cérémonies mortuaires, pour offrir les sacrifices permettant au fantôme de progresser en traversant le pays des esprits.

84:7.20 (941.1) Parmi les anciens sauvages, on commençait de très bonne heure à discipliner les enfants, et ceux-ci ne tardaient pas à réaliser que la désobéissance signifiait l'échec ou même la mort, exactement comme pour les animaux. La civilisation protège maintenant les enfants contre les conséquences naturelles d'une conduite stupide, et c'est ce qui contribue tant à l'insubordination moderne.

84:7.21 (941.2) Les enfants des Esquimaux prospèrent avec fort peu de discipline et de punitions, simplement parce qu'ils sont naturellement de petits animaux dociles ; les enfants des hommes rouges et des hommes jaunes sont presque aussi faciles. Par contre, dans les races contenant une hérédité andite, les enfants sont moins placides ; cette jeunesse imaginative et aventureuse a besoin de plus d'éducation et de discipline. Les problèmes modernes d'éducation des enfants sont rendus de plus en plus difficiles par :

84:7.22 (941.3) 1. Le degré important des mélanges raciaux.

84:7.23 (941.4) 2. L'éducation artificielle et superficielle.

84:7.24 (941.5) 3. L'inaptitude des enfants à se cultiver en imitant leurs parents, qui sont absents de la scène familiale une si grande partie du temps.

84:7.25 (941.6) Les anciennes idées sur la discipline de famille étaient biologiques et provenaient de la réalisation du fait que les parents étaient les créateurs de l'existence de l'enfant. Les idéaux plus évolués de la vie de famille conduisent au concept que l'apport d'un enfant au monde, loin de conférer certains droits aux parents, implique la responsabilité suprême de l'existence humaine.

84:7.26 (941.7) La civilisation considère que les parents assument toutes les charges et que l'enfant a tous les droits. Le respect de l'enfant pour ses parents ne provient pas de ce qu'il connaît l'obligation impliquée dans la procréation parentale, mais il grandit naturellement comme conséquence des soins, de l'éducation et de l'affection qui lui sont dispensés avec amour pour l'aider à gagner la

bataille de la vie. De véritables parents s'engagent avec continuité dans un ministère de service que l'enfant avisé finit par reconnaître et par apprécier.

84:7.27 (941.8) Dans l'ère industrielle et urbaine contemporaine, l'institution du mariage évolue selon de nouvelles lignes économiques. La vie de famille devient de plus en plus onéreuse, et les enfants, qui étaient autrefois un actif, sont devenus un passif économique. Mais la sécurité de la civilisation, elle-même, repose encore sur la bonne volonté croissante de chaque génération à investir ses moyens dans le bien-être de la prochaine génération et des suivantes. Toute tentative pour transférer la responsabilité parentale à l'État ou à l'Église se révélera fatale pour le bien-être et le progrès de la civilisation.

84:7.28 (941.9) Le mariage, avec les enfants et la vie de famille qui s'ensuit, stimule les plus hauts potentiels de la nature humaine et fournit en même temps le canal idéal pour exprimer ces attributs vivifiés de la personnalité de mortel. La famille assure la perpétuation biologique de l'espèce humaine. Le foyer est le cadre social naturel dans lequel les enfants grandissants peuvent saisir l'éthique de la fraternité du sang. La famille est l'unité fondamentale de fraternité dans laquelle parents et enfants apprennent les leçons de patience, d'altruisme, de tolérance et de longanimité qui sont si essentielles pour réaliser la fraternité entre tous les hommes.

84:7.29 (941.10) La société humaine serait grandement améliorée si les races civilisées voulaient revenir, plus généralement, à la pratique du conseil de famille des Andites. Ils ne maintinrent pas la forme patriarcale ou autocratique de gouvernement familial. Ils étaient très fraternels et coopératifs, discutant franchement et librement toute proposition et règle de nature familiale. Tout leur gouvernement familial était empreint d'une atmosphère idéalement fraternelle. Dans une famille idéale, l'affection filiale et l'amour parental sont tous deux accrus par le dévouement fraternel.

84:7.30 (942.1) La vie de famille est le berceau de la vraie moralité, l'ancêtre de la fidélité consciente au devoir. Les associations forcées de la vie de famille stabilisent la personnalité et stimulent sa croissance par l'obligation indispensable de s'adapter à d'autres personnalités diverses. Mais il y a plus : une véritable famille — une bonne famille — révèle aux parents procréateurs l'attitude du Créateur envers ses enfants, tandis qu'en même temps, ces véritables parents dépeignent à leurs enfants la première d'une longue série ascendante de divulgations concernant l'amour parental paradisiaque de tous les enfants de l'univers.

8. Les dangers de la satisfaction du moi

84:8.1 (942.2) La grande menace contre la vie de famille est l'inquiétante marée montante de la poursuite de la satisfaction du moi, la manie moderne des plaisirs. Autrefois, la principale raison du

mariage était économique, et l'attraction sexuelle, secondaire. Le mariage fondé sur la préservation de soi conduisait à la perpétuation de soi et procurait en même temps l'une des formes les plus désirables de la satisfaction du moi. Dans la société humaine, c'est la seule institution qui englobe les trois grandes raisons de vivre.

84:8.2 (942.3) À l'origine, la propriété était l'institution fondamentale pour s'entretenir, tandis que le mariage fonctionnait comme institution unique pour se perpétuer. Bien que les satisfactions alimentaires, les jeux et l'humour, ainsi que les rapports sexuels périodiques, étaient des moyens de se satisfaire, il n'en reste pas moins que l'évolution des mœurs n'a pas réussi à bâtir une institution distincte pour la satisfaction du moi. À cause de cet échec dans la mise au point de techniques spécialisées pour des jouissances agréables, toutes les institutions humaines sont complètement imprégnées de cette recherche du plaisir. L'accumulation des biens devient un instrument pour accroître toutes les formes de satisfaction du moi, tandis que l'on se borne souvent à considérer le mariage comme un moyen de plaisir. Et ce laisser-aller, cette manie du plaisir largement répandue, constituent la plus grande menace qui ait jamais été dirigée contre l'institution évolutionnaire sociale de la vie de famille, le foyer.

84:8.3 (942.4) La race violette a introduit, dans l'expérience de l'humanité, une caractéristique nouvelle encore incomplètement réalisée — l'instinct de jeu doublé du sens de l'humour. Cet instinct existait, dans une certaine mesure, chez les Sangiks et les Andonites, mais la lignée adamique éleva ce penchant primitif au niveau d'un

potentiel de plaisir, forme nouvelle et glorifiée de satisfaction du moi. En dehors de l'apaisement de la faim, le type fondamental de satisfaction du moi est l'assouvissement sexuel ; cette forme de plaisir sensuel fut considérablement accrue par l'union des Sangiks et des Andites.

84:8.4 (942.5) La combinaison d'agitation, de curiosité, d'aventure et d'abandon au plaisir caractéristique des races postérieures aux Andites comporte un réel danger. Les plaisirs physiques ne peuvent satisfaire la soif de l'âme ; la poursuite malavisée du plaisir n'augmente pas l'amour du foyer et des enfants. Même en épuisant les ressources de l'art, des couleurs, des sons, du rythme, de la musique et de la parure, on ne peut entretenir ainsi l'espoir d'élever l'âme ou de nourrir l'esprit. La vanité et la mode ne peuvent servir ni à l'édification des foyers ni à la culture des enfants ; l'orgueil et la rivalité sont impuissants à rehausser les qualités de survie des générations successives.

84:8.5 (942.6) Tous les êtres célestes qui progressent jouissent de périodes de repos et du ministère des directeurs de la rétrospection. Tous les efforts pour obtenir des diversions saines et pratiquer des jeux qui élèvent sont salubres. Il vaut la peine de se livrer à un sommeil réparateur, à des repos, à des récréations et à tous les passe-temps qui empêchent la monotonie de faire naître l'ennui. Les jeux de compétition, les narrations d'histoires et même le goût de la bonne nourriture peuvent servir de formes de satisfaction du moi. (Quand vous employez du sel pour ajouter de la saveur à vos aliments, souvenez-vous que, pendant près d'un million d'années, les

hommes n'ont pu obtenir du sel qu'en plongeant leurs aliments dans de la cendre.)

84:8.6 (943.1) Que les hommes jouissent de la vie ; que la race humaine trouve du plaisir de mille et une manières ; que l'humanité en évolution explore toutes les formes légitimes de satisfaction du moi, les fruits de la longue lutte biologique pour s'élever. L'homme a bien mérité certains de ses plaisirs et joies d'aujourd'hui. Mais faites bien attention au but de la destinée ! Les plaisirs sont véritablement des suicides s'ils parviennent à détruire la propriété, qui est devenue l'institution de la préservation du moi ; et la satisfaction du moi aura vraiment coûté un prix funeste si elle provoque l'effondrement du mariage, la décadence de la vie de famille et la destruction du foyer — acquisition évolutionnaire suprême des hommes et seul espoir de survie de la civilisation.

84:8.7 (943.2) [Présenté par le chef des séraphins stationné sur Urantia.]